

## Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 15 mars 2022 a approuvé les délibérations suivantes :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2021,
- Compte financier 2021 et affectation du résultat (+ rapport de gestion 2021 pour information)
- Cartographie des achats 2021 et plan d'actions 2022
- Participation au GIP Institut français d'islamologie
- Mise en place du volet C3 du RIPEC
- Repyramidage des enseignants-chercheurs
- Revalorisation des postdoctorants
- Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de la formation continue
- Tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2022-2023
- Remise gracieuse
- Acceptation d'un don
- Calendrier de formation 2022-2023
- Avenant n°3 à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au contrat de partenariat du site Monod
- Bilan CVEC 2021
- Désignation au conseil d'administration du Musée des Confluences

Fait à Lyon, le 15 mars 2022,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

